

le mardi 21 juin 2005

10 h

Prière.

Le président informe la Chambre de la décision du conseil national de la Société canadienne du cancer de souligner la contribution importante de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à la lutte contre le cancer, en accordant à l'Assemblée le Certificat de reconnaissance exceptionnelle, pour la remercier d'avoir édicté la *Loi sur les endroits sans fumée*.

M. Paulin (Restigouche-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de sa circonscription, qui exhortent le gouvernement à signer avant les élections fédérales l'entente bilatérale avec le gouvernement fédéral sur les services de garde d'enfants. (Pétition 48.)

M. MacDonald, du Comité permanent des prévisions budgétaires, présente le premier rapport du comité, ainsi qu'il suit :

le 21 juin 2005

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité des prévisions budgétaires demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative le 9 juin 2005 pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de l'hon. P. Robichaud, appuyé par M. Stiles, M. MacDonald est élu président du comité.

Sur la motion de l'hon. M^{me} MacAlpine, appuyée par l'hon. D. Graham, M. Williams est élu vice-président.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 14, 15, 16, 17 et 20 juin 2005 pour étudier les prévisions budgétaires renvoyées sur résolution de la Chambre le 10 juin 2005 (motion 110).

Le comité fait rapport que tous les crédits dont il a été saisi ont été votés, sauf les prévisions budgétaires relatives au ministère des Transports et à Services Nouveau-Brunswick, qui restent à étudier.

Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés, énumérés dans le rapport ci-joint.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,
(signature)
Kirk MacDonald, député

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici le texte intégral du rapport du comité :

le 21 juin 2005

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité des prévisions budgétaires demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative le 9 juin 2005 pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de l'hon. P. Robichaud, appuyé par M. Stiles, M. MacDonald est élu président du comité.

Sur la motion de l'hon. M^{me} MacAlpine, appuyée par l'hon. D. Graham, M. Williams est élu vice-président.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 14, 15, 16, 17 et 20 juin 2005 pour étudier les prévisions budgétaires renvoyées sur résolution de la Chambre le 10 juin 2005 (motion 110).

Le comité fait rapport que tous les crédits dont il a été saisi ont été votés, sauf les prévisions budgétaires relatives au ministère des Transports et à Services Nouveau-Brunswick, qui restent à étudier.

Voici les crédits que le comité a votés :

BUDGET PRINCIPAL, 2005-2006

COMPTE ORDINAIRE

Secrétariat des Affaires autochtones	757 000
Conseil consultatif sur la condition de la femme	418 000
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	772 000
Secrétariat à la Culture et au Sport	11 948 000
Ministère de l'Éducation	802 572 000

Ministère de l'Énergie	1 874 000
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	55 434 000
Ministère des Services familiaux et communautaires	735 710 000
Ministère des Relations intergouvernementales et internationales	3 131 000
Conférences intergouvernementales	25 000
Assemblée législative	
— Chefs des partis politiques enregistrés	1 617 000
— Indemnités des députés et comités	2 619 000
— Bureau du vérificateur général	1 711 000
— Bureau de la directrice générale des élections	961 000
— Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse	435 000
— Commissariat aux langues officielles	483 000
— Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances	435 000
— Bureau de l'Assemblée législative	2 827 000
— Bureau de l'ombudsman	704 000
— Bureau du contrôleur du financement politique	132 000
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	197 666 000

PRÊTS ET AVANCES

Ministère de l'éducation — Avances de prêts aux étudiants	273 702 000
Ministère des Services familiaux et communautaires — Habitation	5 905 000

FONDS DE ROULEMENT - SOLDES MAXIMAUX**AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT**

Éducation — Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique	350 000
Environnement et Gouvernements locaux	20 000
Services familiaux et communautaires	1 900 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Éducation	120 000
Environnement et Gouvernements locaux	20 000
Services familiaux et communautaires	24 000

STOCKS

Éducation	350 000
Services familiaux et communautaires	100 000

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2004-2005, VOLUME II**COMPTE ORDINAIRE**

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture	7 750 000
Ministère des Services familiaux et communautaires	4 000 000
Provision pour fonds supplémentaires	10 000 000
Ministère de l'Approvisionnement et des Services	4 400 000

COMPTE DE CAPITAL

Ministère des Transports — Agence de gestion des véhicules	5 025 000
------------------------------------------------------------	-----------

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,
(signature)
Kirk MacDonald, député

M. Foran donne avis de motion 111 portant que, le mardi 28 juin 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, y compris les courriels, les télécopies, les lettres, les notes de service et les notes d'information, ayant trait aux discussions qui ont eu lieu du 1^{er} janvier 2004 au 21 juin 2005 entre le ministère de la Sécurité publique et la division J de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Arseneault donne avis de motion 112 portant que, le mardi 28 juin 2005, appuyé par M. Jamieson, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, pour l'année financière en cours, le nombre de demandes au titre du programme du Fonds en fiducie pour l'Environnement, par circonscription provinciale.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire : de suspendre la séance de 12 h 30 à 14 h et de 18 h à 19 h et de la lever au plus tard à 22 h.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, il est résolu que les prévisions budgétaires du ministère des Transports et de Services Nouveau-Brunswick soient renvoyées de nouveau au Comité des subsides.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Transports et de Services Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'avis de motion 100, M. Armstrong, appuyé par M. Lamrock, propose ce qui suit :

attendu que les inondations de ce printemps ont occasionné beaucoup de dommages à des résidences et à des entreprises ;

attendu que le ministre de la Sécurité publique a proposé des franchises de 5 000 \$ pour les propriétaires occupants et de 10 000 \$ pour les entreprises ;

attendu qu'un grand nombre de propriétaires occupants et d'entreprises n'ont pas les moyens de payer les franchises décrites ci-dessus ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de déclarer que les inondations de ce printemps constituent une catastrophe et que la franchise applicable à l'indemnisation des propriétaires occupants et des entreprises à la suite de l'inondation soit de 1 000 \$.

La question proposée, il s'élève un débat.

Pendant le débat, il est unanimement convenu de clore la période des motions émanant des députés à la fin du débat sur la motion 100.

Le débat se termine. La motion 100, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 23

M. McGinley	M. Ouellette	M. Kennedy
M. Jamieson	M ^{me} Robichaud	M. A. LeBlanc
M. Allaby	M. Lamrock	M. Paulin
M. S. Graham	M. Targett	M. Doucet
M. Haché	M. Burke	M. R. Boudreau
M. Armstrong	M. Murphy	M. Brewer
M. Landry	M. Arseneault	M. V. Boudreau
M. Branch	M. Foran	

CONTRE : 25

l'hon. E. Robichaud	l'hon. M ^{me} Dubé	M. Betts
l'hon. M. Mesheau	l'hon. M ^{me} Poirier	M. Malley
l'hon. M. Volpé	l'hon. M. Ashfield	M. Williams

l'hon. M. Lord	l'hon. M. Fitch	M. Carr
l'hon. M. Green	l'hon. M ^{me} Fowlie	M. MacDonald
l'hon. D. Graham	l'hon. P. Robichaud	M. Stiles
l'hon. M ^{me} MacAlpine	l'hon. M. Alward	M. Holder
M. Sherwood	l'hon. M. Huntjens	M. C. LeBlanc
l'hon. M. Steeves		

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, M. Holder prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Holder reprend le fauteuil.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. Holder.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMPTE ORDINAIRE
2005-2006

	Votés (\$)
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Services Nouveau-Brunswick - Prestation de services gouvernementaux	19 525 000
Services Nouveau-Brunswick - Provision pour les évaluations foncières	5 885 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
Administration	20 909 000
Élaboration des politiques et Relations intergouvernementales	3 069 000
Entretien	54 358 000
Entretien pendant l'hiver	50 840 000
Construction des ponts et des routes	4 655 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	19 769 000
Moins : crédits législatifs	10 196 000
Votés	143 404 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2005-2006

AVANCES DE PETITE CAISSE	
Transports	50 000
STOCKS	
Transports	19 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h 2.